

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

AS 33 26 0281 01

Parcelles de terre

Cézac 6 ha 18 a 40 ca

Les Vignes De Seguin ZE0128 - ZE0129 - ZE0130 - ZE0131

Urbanisme : A,N

Marsas 4 ha 59 a 26 ca

La Bernarde Nord ZD0252 - La Bernarde Sud ZE0009 - La Garenne ZE0223

Urbanisme : A,N

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site :
<http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **21/09/2026** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès de** :

**SAFER Nouvelle-Aquitaine
Service Départemental : Gironde**

16, Avenue de Chavailles

CS 10235

33525 BRUGES

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur le site
<http://www.saferna.fr/>.

A Marsas, le 03/08/2026

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

Pour le Maire
L'Adjoint délégué

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARSAS' and '33160 Marsas' around a central emblem.